



L'usine d'Havré

Les captages de la région de Mons

De par leur grande souplesse d'exploitation, les captages de la région de Mons permettent une adaptation rapide et permanente de la production de Vivaqua aux besoins en eau de distribution. Les eaux captées sont rassemblées à l'usine de refoulement d'Havré.

Historique

1947 - des puits d'essai et témoins sont creusés en vue de l'implantation des captages dont l'autorisation officielle est sollicitée en 1952.

1961 - l'autorisation est accordée.

1965 - les premiers puits sont mis en service à Nimy et à Havré.

1968 - le complexe d'Havré (usine centrale, pavillons sur puits, conduites de liaison, maisons de garde) est parachevé et les puits de Ghlin mis en service.

2000 - les équipements de contrôle-commande de tous les puits et de l'usine de refoulement sont modernisés, un système de supervision centralisé est installé à Havré.

2006 - la construction d'une station de traitement pour les eaux de Mons débute à Ecaussinnes. La mise en service est prévue pour le second semestre 2009.

Situation

Havré se situe dans la province de Hainaut, à 7 km de Mons.

Les 19 forages captants (puits) exploités dans la région sont implantés dans la nappe des craies du bassin de Mons.

Capacité de production

Les captages de Mons fonctionnent principalement la nuit ou les week-ends et fournissent en moyenne 50.000 m³ par jour et jusqu'à 105.000 m³ par jour en pointe.

Ils participent pour 10 à 15 % de la production totale de Vivaqua et permettent de réagir rapidement à toute modification de la consommation.

19 puits répartis sur 3 zones

Les captages sont regroupés dans trois zones où la perméabilité des craies est la plus grande et où des vallées latérales assurent la meilleure alimentation: Ghlin (5 forages), Nimy (9 forages), Havré (5 forages).

Chaque puits est équipé d'une pompe immergée qui envoie les eaux vers l'usine centrale d'Havré.

Usine d'Havré

A l'usine d'Havré, les eaux provenant des différents puits transitent par un réservoir tampon de 4.000 m³ avant d'être refoulées, au moyen de 9 pompes en cale sèche, vers le réservoir du Roelux, distant de 6 km et composé de 2 compartiments de 20.000 m³ chacun.

De là, elles s'écoulent dans le feeder Le Roelux-Rode qui, via Ecaussinnes, les amène jusqu'au réservoir de Rode.

Les installations disposent, en plus de deux alimentations électriques, d'un groupe diesel-alternateur d'une puissance nominale de 1.000 kW qui permet un fonctionnement autonome pour un régime d'environ 25.000 m³ par jour.

Qualité de l'eau

Dans chaque puits, une conduite étanche descendant jusqu'à 50 mètres a été installée afin d'éviter le pompage des eaux provenant de la nappe superficielle.

Toutes les eaux puisées font l'objet d'une désinfection au chlore au départ des zones de captage de Ghlin et de Nimy et à l'entrée du réservoir d'Havré.

Des analyseurs en continu de la qualité de l'eau (turbidité, chlore résiduel) sont installés dans l'usine d'Havré. Ces informations sont télétransmises à la salle de contrôle de l'usine et au Dispatching central. En outre, les eaux des différentes installations sont analysées régulièrement par le Laboratoire.

Pour répondre à une législation de plus en plus contraignante, la totalité du débit produit dans la région de Mons subira bientôt une filtration biologique sur charbon actif en grains. Ce traitement, similaire à celui réalisé à la postfiltration de Tailfer, prendra place sur le site de captage d'Ecaussinnes, traversé par le feeder Le Roelux-Rode. La nouvelle unité de traitement, baptisée 'nitrifiltration', devrait être opérationnelle fin 2009.



Puits de Ghlin



Zone de Ghlin



Zone de Nimy-Maisières



Réservoir du Roelux